

Le bien-être animal. Dans le monde entier.

Zalando fait un geste contre la souffrance animale liée à la laine mérinos Le vendeur en ligne Zalando signe la déclaration d'intention de QUATRE PATTES et se positionne contre le « mulesing »

Zurich, le 8 juillet 2022 – C'est un succès pour la protection des animaux et pour QUATRE PATTES : après d'intenses discussions avec l'organisation mondiale de protection des animaux, le vendeur en ligne Zalando a signé la <u>Déclaration d'intention</u> (en anglais Brand Letter of Intent). Il s'engage ainsi à n'acheter pour ses propres marques plus que de la laine certifiée sans mulesing à partir de 2023. Le mulesing est une mutilation douloureuse des agneaux mérinos pratiquée dans les fermes australiennes. L'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES salue la démarche du plus grand vendeur par correspondance d'Europe.

« Nous nous engageons depuis de nombreuses années contre le mulesing. Le fait que Zalando ait signé la <u>Déclaration d'intention</u> est pour nous une grande joie. Cela montre que notre engagement contre le mulesing a désormais également été repris par les grandes marques. L'industrie lainière australienne ne peut plus l'ignorer. Elle doit enfin mettre fin à cette procédure superflue et extrêmement douloureuse pour les agneaux mérinos », déclare Rebecca Picallo Gil, responsable de la campagne laine chez QUATRE PATTES.

Aujourd'hui, 45 marques de mode et distributeurs internationaux soutiennent la lettre ouverte rédigée par QUATRE PATTES. Les marques qui ont signé la lettre sont, soit déjà certifiées sans mulesing, soit s'engagent à le devenir et demandent à l'industrie lainière australienne de mettre fin au mulesing. Outre Zalando, on compte parmi elles des marques comme Adidas, Marc O'Polo, Breuninger, MAMMUT ou Marc Cain. QUATRE PATTES veut mobiliser autant de fabricants de vêtements que possible afin que ces derniers s'expriment publiquement contre la souffrance animale dans la production de laine et qu'ils lancent également des processus correspondants dans leur entreprise. L'objectif est d'exercer une pression économique sur l'industrie australienne de la laine de mouton afin qu'elle mette fin au mulesing, une pratique cruelle envers les animaux. Parallèlement, les éleveurs qui souhaitent abandonner cette pratique doivent être soutenus.

Contexte

Plus de 70 % de la production mondiale de laine mérinos et 80 % de la laine mérinos fine très appréciée et utilisée dans l'industrie mondiale de la mode proviennent d'Australie - le seul pays au monde où l'on pratique encore le mulesing. Ce procédé consiste à découper de grandes bandes de peau sur l'arrière-train d'agneaux âgés de quelques semaines, dans la douleur et sans anesthésie, afin d'éviter l'infestation par les mouches. Il existe depuis longtemps des alternatives, telles que des élevages de moutons plus résistants aux parasites que les moutons mérinos le plus souvent exploités. Pour un éleveur, la transition vers une production sans mulesing ne prend que deux à cinq ans avec la bonne sélection de moutons. Les marques de mode doivent envoyer des signaux clairs à l'industrie de la laine de mouton et faire part de leur intention de ne demander à l'avenir plus que de la laine certifiée sans mulesing. Ce n'est qu'à cette condition que l'industrie de la laine de mouton aura une raison économique de renoncer au mulesing et de proposer de la laine exempte de souffrance animale. C'est dans ce but que la lettre ouverte a été adressée à l'industrie. Mais les consommateurs peuvent également agir en posant des questions explicites aux marques et en s'orientant vers des certifications fiables lors de l'achat de vêtements. La politique joue également un rôle important et les parlementaires auront bientôt la possibilité d'interdire l'importation de laine produite avec mulesing. En Suisse, la conseillère nationale des Verts et célèbre défenseuse des animaux Meret Schneider a déposé à la fin de l'année dernière une motion pour une telle interdiction d'importation. QUATRE PATTES espère que celle-ci sera bientôt mise à l'ordre du jour du Parlement et adoptée par les Chambres.